**CHIRAC, GISCARD D’ESTAING, Fiscalité, Justice fiscale et le S.N.U.I**

Alors qu’il est son Premier Ministre, M Chirac entretient de mauvaises relations avec le Président de la République, M Giscard d’ Estaing.

Cette situation amène M CHIRAC à démissionner de son poste de 1er Ministre en 1976 date à laquelle M CHIRAC crée le parti, le R.P.R ; qui marque sa différence avec le parti l’U.D.F. soutien de M Giscard d’ Estaing. Cette situation accentue les fortes animosités entre les 2 hommes.

En 1979, la situation politique de la France présente le visage suivant : Président de la République Valery Giscard d’ Estaing, avec Raymond BARRE, qu’il avait nommé comme Premier Ministre.

Economiquement la situation présentait une très forte inflation avec près de 14%.

**Au moment de la présentation de la loi de finances de fin d’année 1979, le Gouvernement annonce qu’il avait tenu compte de cette inflation dans l’établissement des tranches du barème de l’impôt sur le revenu payable en 1980 et ce en relevant toutes les tranches du barème de calcul au même niveau que cette inflation.**

Dès cette annonce, le Bureau National du S.N.U.I, compare et vérifie les tranches du barème de l’année précédente avec le nouveau annoncé par le Gouvernement. Après avoir minutieusement fait tous les calculs, le Bureau National du S.NU.I publie par l’intermédiaire d’Henri BRAU un communiqué de presse, dénonçant cette annonce gouvernementale totalement fausse concernant l’Impôt sur le Revenu.

Dans ce communiqué de presse le syndicat soulignait la double peine que cela constituait en créant une double perte de pouvoir d’achat pour les salariés. Double perte qui se décomposait ainsi:

--la première perte étant liée au fait que les salaires augmentaient beaucoup moins que l’inflation

--la deuxième étant liée au fait que le barème faisait payer de l’impôt sur le différentiel non perçu entre le salaire réel et l’inflation

Seul le « Canard Enchainé » après avoir revérifié l’ensemble de nos arguments, les reprenait dans un article pour démontrer et dénoncer l’annonce fallacieuse du Gouvernement.

Lors du débat parlementaire en fin d’année sur la loi de Finances M Chirac et le R.P.R s’emparent du sujet et demande au Gouvernement de revoir sa copie en ce qui concerne l’impôt sur le Revenu et refuse de voter la loi de Finances.

**Après tergiversations, et recul du gouvernement la loi de Finances ne sera votée qu’au mois de Janvier 1980.**

**C’était la première fois et ce sera la seule fois dans l’histoire de la 5 ème République que la loi de Finances n’a pas été et ne sera pas votée au 31 Décembre.**

**Christian Steenhoudt**